

BARÈME DES HONORAIRES AU 1er JANVIER 2024

TRANSACTION

NET VENDEUR	TTC	
Jusqu'à 75 000 €	5 000 € forfaitaire	
75 001 € à 150 000 €	7% du prix net vendeur	
150 001 € à 300 000 €	6% du prix net vendeur	
300 001 € à 500 000 €	5% du prix net vendeur	
Au delà des 500 001 €	4% du prix net vendeur	

LOCATION HABITATION

POUR LE LOCATAIRE	HT	TTC
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	6,67€/ m ²	8,00€/ m ²
État des lieux d'entrée	2,50€/ m ²	3,00€/ m ²
POUR LE BAILLEUR	HT	TTC
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	6,67€/ m ²	8,00€/ m ²
État des lieux d'entrée	2,50€/ m²	3,00€/ m²

BAUX COMMERCIAUX

30% HT du loyer annuel à la charge exclusive du preneur

GESTION LOCATIVE

7,20% TTC d'honoraires de gestion courante calculés sur les loyers encaissés